

	CHU SAINT ETIENNE	000 000
	Cadre de Santé Formateur IFSI – IFA	Version : 4
		Page 1 sur 5

I/ OBJET - DOMAINE D'APPLICATION - MISSIONS

Cette fiche de poste décrit les missions, les activités, les responsabilités, les compétences attendues du cadre de santé en charge de la formation initiale des étudiants infirmiers et/ou des élèves ambulanciers, et de la formation continue, au sein de l'institut de formation.

L'institut de formation accueille environ 450 étudiants et élèves : quota de 147 étudiants infirmiers et de 22 élèves ambulancier. L'équipe pédagogique compte 23 formateurs et deux cadres supérieurs de santé.

II/ DEFINITION DU METIER

Selon le répertoire des métiers de la Fonction Publique Hospitalière : code métier 05X10

Former des professionnels paramédicaux. Concevoir et organiser les conditions de leurs apprentissages en formation initiale, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

Organiser et réaliser des actions de formation continue dans les domaines liés aux soins, à la santé, à la pédagogie et au management.

III/ LIEU D'EXERCICE

Institut de Formation du CHU de SAINT-ETIENNE

Site de Bellevue

25 bd Pasteur

42055 Saint Etienne Cedex

IV/ PLACE DANS L'ORGANIGRAMME

Le cadre de santé formateur est sous la responsabilité du directeur de CHU de Saint Etienne, du coordonnateur des instituts de formation et du cadre supérieur de santé.

Il est en lien fonctionnel avec l'ensemble de l'équipe de cadres de santé formateurs, l'équipe administrative, le documentaliste de l'institut, l'équipe de bio-nettoyage ainsi qu'avec les équipes des services accueillant des étudiants/élèves et l'ensemble des intervenants extérieurs.

V/ ACTIVITES PRINCIPALES

- Accompagnement de la personne dans son projet de formation
- Animation de la démarche qualité de la formation
- Conception, organisation, gestion et coordination des dispositifs de formation professionnelle initiale et continue, en soins et en santé
- Gestion de l'information, des moyens et des ressources pour un dispositif de formation
- Mise en place et animation de projets
- Réalisation de prestations d'enseignements et de formation auprès des étudiants/élèves et des professionnels en soins et en santé
- Veille professionnelle, études et travaux de recherche et d'innovation

	CHU SAINT ETIENNE	000 000
	Cadre de Santé Formateur IFSI – IFA	Version : 4
		Page 2 sur 5

VI/ Activités spécifiques

Au sein d'une équipe pédagogique permanente, le cadre de santé formateur participe :

- à la formation initiale des étudiants infirmiers et des élèves ambulanciers selon un projet de formation en cohérence avec le programme officiel des études et les orientations du projet d'institut,
- à la formation continue des professionnels du sanitaire et du social.

Il participe sous l'autorité du directeur de l'institut et en équipe pédagogique à la conception, la mise en œuvre du livret d'accompagnement à la formation, des projets de formation et à l'évaluation de la formation.

Le cadre de santé formateur participe, en lien avec les formateurs responsables de la coordination, des évaluations et des stages au sein de chaque d'équipe d'année :

- **A la sélection :**

- Participe à l'élaboration des épreuves de sélection,
- Participe aux épreuves de sélection des concours IDE et/ou ambulancier.

- **A l'ingénierie de formation :**

- Contribue à la réflexion concernant l'ingénierie de la formation théorique pour les unités d'enseignements ou pour les modules dont il est référent en lien avec l'équipe d'année ou les cadres formateurs référents de l'organisation,
- Organise la progression, la programmation, la coordination et l'organisation des enseignements adaptés à chaque population d'apprenants dans la cohérence de l'ensemble de la formation,
- Assure la négociation des objectifs, des enseignements, de l'évaluation en équipe de compétences et avec les intervenants extérieurs,
- Assure des activités de pédagogie directes, indirectes et transversales des promotions IDE et ambulancière, pour donner sens et faire vivre la collaboration IDE/ambulancier de manière effective,
- Assure le suivi et l'évaluation des dispositifs de formation, dans une dynamique d'assurance qualité,
- Est garant de la traçabilité des dispositifs dont il a la charge.

- **A l'accompagnement des étudiants/élèves :**

- S'engage dans le processus de professionnalisation de l'apprenant par un accompagnement individualisé, depuis la sélection jusqu'à la certification par les diplômes professionnels, et ce, dans une dynamique de formation professionnelle,
- Elabore, met en œuvre et adapte un accompagnement pédagogique personnalisé individuel et collectif : démarche d'analyse, projet professionnel, analyse qualitative sur les acquisitions et les résultats des apprenants, ...
- Présente une synthèse de l'analyse du parcours de formation de l'étudiant lors des temps institutionnels de concertation, lors des instances.

- **A la mise en œuvre du dispositif d'alternance intégrative :**

- Assure les phases de préparation de départ en stage, puis les retours de stage avec les étudiants,
- Co-construit le dispositif d'accompagnement des étudiants/élèves avec les professionnels des terrains de stage (maître de stage, tuteurs et référents),
- Assure la mission de référent de stage en inter IFSI,
- Réalise des accompagnements cliniques en stage dans le cadre de l'inter IFSI et en lien avec le projet pédagogique.

2-ACTIVITES SECONDAIRES

Le cadre de santé formateur :

- S'engage dans les travaux en inter-IFSI, avec l'université, dans les groupes de travail régionaux, voire nationaux (associations, CEFIEC- Groupe de travail au niveau départemental et/ou régional, ...),
- Participe aux groupes de travail, aux instances et réunions institutionnelles,
- Participe à des formations professionnelles dans le cadre de sa formation professionnelle continue,
- Contribue à promouvoir la qualité de la formation professionnelle infirmière et ambulancière auprès des structures de santé et autres partenaires,
- Participe à des rencontres professionnelles,
- Participe à la documentation et à la recherche d'intérêt professionnel,
- Participe à la formation cadre de santé.

VII/ CONNAISSANCE REQUISES

Selon le répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière, la fiche métier de base du poste est 05X10 « Formateur des professionnels de santé ».

Description	Niveau requis : 0 = non requis ; 1 = à développer ; 2 = pratique courante ; 3 = maîtrise
Communication / relations interprofessionnelles	2
Droit des usagers du système de santé	2
Ethique et déontologie professionnelles	2
Gestion administrative, économique et financière	2
Gestion des ressources humaines	2
Hygiène hospitalière	2
Ingénierie en formation	3
Management	3
Méthode de recherche en soins	2
Pédagogie	3
Santé publique	2
Soins	3

	CHU SAINT ETIENNE	000 000
	Cadre de Santé Formateur IFSI – IFA	Version : 4
		Page 4 sur 5

VIII/ ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL – SPECIFICITES CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste de travail en journée, horaires à adapter aux spécificités du poste.

Pour un temps plein : Congés annuels : 28 jours (dont des jours à programmer sur les périodes de fermeture annuelle de l'Institut (printemps, été, Noël)

RTT : 20 jours pour une durée hebdomadaire du temps de travail de 39h.

1 jour de CA ou de RTT à rendre pour la journée de solidarité (lundi de Pentecôte).

Congés pédagogiques : 12 jours sur fermeture de l'institut lors des vacances de Pâques et de fin d'année (jours compensatoires des heures de travail réalisées à domicile).

Pour une quotité de travail à temps partiel, un prorata est appliqué aux congés, RTT et CP.

Télétravail soumis à la législation en cours, à l'organisation interne au sein du CHU et sur autorisation du directeur.

Repos le weekend (possibilité de travail le samedi lors de la Journée Portes

Ouvertes ou le concours).

Heures d'ouverture de l'IFSI : 7h30 – 19h

IX/ PRE REQUIS ET APTITUDES NECESSAIRES

- Diplôme de cadre de santé ou projet cadre de santé validé
- Une expérience clinique variée.
- Diplôme universitaire souhaité (DU, Master, ...),
- Des capacités :
 - Relationnelles : respect de l'autre, écoute et pondération, négociation,
 - De gestion du temps,
 - De positionnement et d'affirmation face aux étudiants, partenaires et autres collaborateurs,
 - D'adaptation, de remise en question et de réflexivité,
- Une motivation pour la formation, le travail en équipe et l'animation de groupes,
- Un esprit d'initiative, du dynamisme,
- Une connaissance des référentiels de formation, de leurs enjeux et du rôle des acteurs,
- Un intérêt pour l'accompagnement des étudiants/élèves ou expérience pédagogique pour l'analyse des pratiques professionnelles,
- Mobilité à envisager pour une alternance professionnelle entre la formation et les pôles de soins tous les 5 ans.

X/ SAVOIR-FAIRE

- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Concevoir et animer des formations initiales et continues relatives à son domaine de compétence
- Concevoir et organiser des dispositifs et actions de formation, relatifs à son domaine de compétence
- Concevoir, rédiger et mettre en forme une communication orale et/ou écrite
- Conduire et animer des réunions
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
- Elaborer un projet d'accueil et de formation pour des personnes / public divers
- Evaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- Evaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins
- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins
- Mobiliser les outils TICE et ENT

XII/ GESTION DU DOCUMENT

Version précédente	Nature de la (des) modification(s) effectuée(s) dans la version	Date d'approbation
1	Création du document	Mars 2018
2	Mise à jour du document pour la polyvalence de la fonction	Janvier 2021
3	Intégration des critères/évaluation annuelle	Octobre 2021
4	Mise à jour du document	Mars 2023

Version en vigueur	Ancienne(s) version(s)
Diffusion	Conservation et destruction

Rédaction	Validation	Approbation	Application
Date : 24/03/2023	Date : 24/03/2023	Date : 24/03/2023	Date : 24/03/2023
Visa : T. ZANONE, Directeur institut, MD CHOVET, cadre supérieure de santé	Visa : MD CHOVET	Visa : MD CHOVET	Visa : MD CHOVET